

Délibération n°220318\_14

Séance du Conseil d'administration du 18 mars 2022

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28  
Nombre de membres en exercice : 28  
Membres présents : 14  
Membres représentés : 2  
Quorum : 14

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

**Nomination d'un administrateur au siège de représentant du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)**

Vu les statuts de l'UTBM ;  
Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

D'approuver la nomination de Madame Marianne SECHERESSE, siégeant en qualité de membre extérieur, représentant du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), suite au départ en retraite de Monsieur Jean-Michel CHAPUT.

Abstention(s) : 3  
Votants : 16  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 13  
Pour : 13  
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur

Ghislain MONTAVON